La Chambr discute la taxe sur le Chiffre d'Affaires

LE MINISTRE DU COMMERCE A PROMIS QUE LA LOI SERAIT APPLIQUÉE EQUITABLEMENT

Paris, 28 juin. — Sous la présidence de M. Arago, la Chambre a continué ce matin la discussion du projet de loi relatif à la taxe sur le chiffre d'affaires.

M. BARETY soutient un amendement tendant à réduire de 10 à 5 pour cent, la taxe appliquée aux hôtels classés dans la première catégorie.

Il retire bientôt cet amendement sur intervention de M. Dior, qui déclare que le gouvernement appliquera la loi le plus largement et le plus équitablement possible.

Plusieurs amendements sont renvoyés à la Commission.

LA TAXE SUR LES HOTELS

L'après-midi, on revient au projet relatif à la taxe sur le chiffre d'affaires.

Tous les paragraphes de l'article 5 sont adoptés (taxes de 1,10 %, 3 % et 10 % sur les hôtels et logements, selon leur classements et taxe de 10 % sur la vente des marchandises de luxe).

L'amendement suivant est adopté :

« Peuvent être dispensés sur leur demande et moyennant le versement d'un forfait annuel des obligations stipulées à l'article 67 de la loi du 25 juin 1920, les redevables dont le chiffre d'affaires n'a pas excédé, pendant l'année précédente, 120.000 francs, s'il s'agit de redevables dont le commerce principal est de vendre des marchandises, denrées, fournitures ou objets à emporter ou à consommer sur place, et de fournir le logement, ou 30.000 francs s'il s'agit d'autres redevables.

Le paiement aura lieu trimestriellement.

LES PETITS SYNDICATS AGRICOLES POURRONT ETRE ABONNES

MM. Capus de Monicault et Gavoty, demandent pour les petits syndicats agricoles un système de taxes, d'abonnement à 0,15 par membre. Cet amendement, accepté par la commission, est adopté à mains levées.

La suite du débat est renvoyée à demain matin, après la discussion du projet de loi sur les officiers à titre temporaire.

La Chambre consultée, décide la mise en tête de l'ordre du jour de demain matin du projet sur le pétrole. En second lieu viendra le projet sur le statut des officiers à titre temporaire.

Le rapporteur du budget a donné sa démission

Paris, 28 juin. — M. Charles Dumont vient d'adresser à la Commission des Finances une lettre par laquelle il donne sa démission de rapporteur général du budget. M. Dumont estime qu'un rapporteur général ne doit pas rester plus de deux ans en fonctions.

Avant le grand match Carpentier-Dempsey

SON ORGANISATION

L'arène où aura lieu le match de samedi contiendra exactement 91.613 places. La recette possible est de 1.600.000 dollars. Le prix des places varie entre 5 à 50 dollars. La location actuelle dépasse 800.000 dollars. La part de Dempsey est de 300.000 dollars, et celle de Carpentier 200.000, quelle que soit l'issue du combat. Le total des dépenses atteint un million de dollars, sur lequel Tex Richard espère réaliser un bénéfice de 600.000 dollars.

Le match commencera à trois heures huit heures à Paris, 428 journaux ont demandé une place de presse, 28 lignes télégraphiques sont installées au bord du ring. Une grand agence américaine transmet à ses 500 journaux un article quotidien de Carpentier, qui lui en a accordé l'exclusivité.

DES PRONOSTICS

New-York, 28 juin. — Voici des pronostics de boxeurs et de personnalités sur le match :

Sam Langford : Dempsey en 3 rounds.
Johnson : Dempsey, entre 8 et 9 rounds.
Joé Jeannett : Carpentier, par knock-out.
Jess Willard : Trop occupé, ne m'intéresse pas.
Willy Meeanne : Dempsey en 2 rounds, Carpentier n'est pas dangereux.
Mac Auliffe : Dempsey en 3 rounds.
John Buff, champion poids mouche : Dempsey, en moins de 6 rounds.
Lynch : Dempsey vers 6 rounds.
Kilbane : Dempsey avant limite.
Léonard : Dempsey rapidement.
Britton : Dempsey, 8 rounds.
Levinsky : Carpentier, qui frappe plus, doit vaincre d'une façon décisive.
Frank Klaus : Dempsey à 4 rounds.
De Gibbons : Dempsey facilement.
Willy Ritchie : Carpentier doit gagner parce que plus vite.
Freddie Welsh : Dempsey difficilement.
Coulon : Pile ou face.
Jack Culey : Carpentier plus vite et plus scientifique.
Brennan : Dempsey, 8 rounds.
Willie Lewis : Carpentier avant dix rounds.
Harry Wils : J'ai vu le match Carpentier-Levinsky, Carpentier n'a aucune chance sur Dempsey, qui le mettra knot-out en moins de 5 rounds.
Morgan : Carpentier aux points.
Sessue Hayakawa : Carpentier dominera et ira à la limite.

La deuxième étape du tour de France

Le Havre-Cherbourg a été gagnée par Bellanger

Le Havre, 28 juin. — Le départ de la 2e étape du Tour de France, Le Havre-Cherbourg, a été donné ce matin, à 1 heure 30, aux 97 coureurs restant qualifiés.

Les coureurs, escortés d'une nuée de cyclistes amateurs et d'automobilistes, ont quitté le contrôle pour gagner le point de départ, boulevard Sadi-Carnot.

L'appel fait, le coup de pistolet a retenti et les coureurs se sont élancés, encore suivis d'un nombreux cortège.

Masson et Louis Heusghem n'ont pas pris le départ.

A ROUEN

Rouen, 28 juin. — Les premiers coureurs du Tour de France sont passés au contrôle de Rouen à 5 heures 06. Scieur signe le premier à 5 heures 06, puis Hector Heusghem, Bellanger, Gerbaut, Lucotti, Alavoine, Cellier premier des isolés.

A 5 heures 09 passent Dejonghe et Leroy, à 5 heures 10, Jacquinot et Botte, à 5 h. 12, Cotte, A. Meyer, Henri Cosala, Christophe et Gœthals à 5 h. 13.

On signale de nombreuses crevaisons dans les 80 premiers kilomètres de l'étape.

A DEAUVILLE

Deauville, 28 juin. — A 8 heures 15, passent ensemble, Alavoine, Ellanger, Heusghem, Cellier et Scieur, en avance de 45 minutes sur l'horaire ; puis, à 8 h. 22, Erba et Lucotti ; à 8 h. 25, Enaers ; à 8 h. 27, Jacquinet, Dejonghe, et Botte ; à 8 h. 28, Mottiat, Christophe, Dhers, Vermandel et Dégy.

A CAEN

Caen, 28 juin. — Les coureurs sont passés au contrôle de Caen avec une heure d'avance. A 9 heures 45, est passé le premier peloton composé de Sellier, Alavoine, Scieur, Gerbaud, Bellanger. A 9 h. 46, Heusghem. A 9 h. 54, Jacquinot, Dejonghe, Lucotti. A 10 h., Varmandelle, Christophe, Botte, Degy, Dhers, Léonard, Moulet, Mottiat.

L'ARRIVEE

Cherbourg, 28 juin. — Résultats de l'étape Le Havre-Cherbourg : 1er, Bellenger ; 2e, Scieur ; 3e, Heusghem ; 4e, Gerbaud.

Une Histoire atroce

UN MAIRE AURAIT NOYE UN SOLDAT EPUISE

Paris, 28 juin. — La « Voix du Combattant » organe officiel de l'Union Nationale des Combattants, publie le récit d'une très grave affaire dont voici l'exposé :

Le 3 septembre 1914, pendant la retraite de Charleroi, le soldat L..., du 4e zouaves, tombait d'épuisement dans le village de Rouilly-Sauvigny où il était confié par ses officiers aux soins du maire. Le soir même il mourait mystérieusement.

Sa mère s'inquiéta ; elle fit de longues recherches ; elle finit par apprendre que son fils avait été noyé dans la Marne par le maire, M. Monnerat et deux conseillers municipaux, MM. Taillefert et Frichet. Pourquoi ?... Pour échapper aux représailles des Allemands qui auraient pu les accuser d'héberger un soldat français !

Le 10 juin 1919, Mme L..., ayant pu fournir toutes preuves, déposait une plainte contre les assassins de son fils.

Des poursuites furent ordonnées pour homicide volontaire. Mme L... se porta partie civile au procès. L'instruction ne lui paraissant pas menée avec toute la vigueur désirable, Mme L., s'adressa à l'Union Nationale des Combattants, dont le président M. Charles Bernard, député, intervint auprès du Garde des Sceaux.

Or, un coup de théâtre s'est produit dont l'intéressée vient seulement aujourd'hui, dit la « Voix du Combattant », d'avoir connaissance : le Maire de Reuilly-Sauvigny s'est suicidé le 28 avril dernier.

L'Union des Combattants s'étonne de la longueur de l'instruction, du peu de publicité fait autour du suicide de M. Monnerat et demande que la justice suive son cours pour punition des complices.

Un drame dans une étable

Le parquet de Dreux vient de se rendre au hameau de Nantilly, commune de la Chaussée-d'Ivry, où un crime a été commis dans les circonstances suivantes :

Hier soir, à propos de travail, une discussion éclatait à la ferme de M. Herson entre le garçon de cour, Joseph Milin, et le vacher Lureau. Cette discussion n'eut pas de suite. Peu de temps après, Mme Lureau alla traire les vaches. Milin, qui était en état d'ivresse, s'en prit à elle et la bouscula. Mme Lureau repoussa le garçon de cour qui, furieux, s'emparant du tabouret bas dont elle se servait pour traire les vaches, lui en asséna un coup violent sur la tête. Elle tomba dans une mare de sang. Après une syncope assez longue, Mme Lureau eut la force de regagner son logement où elle s'alita.

Dans la nuit, comme il rentrait se coucher auprès d'elle, son mari constata que Mme Lureau avait cessé de vivre, succombant à une hémorragie cérébrale.

Le meurtrier Milin, après le drame, a quitté la ferme et a pris le train pour Brest, où un mandat d'arrêt a été lancé par le parquet. Le meurtrier est âgé de 24 ans, et la victime de 53 ans.

Le Sénat s'occupe des " Erreurs " des Conseils de Guerre

LE MINISTRE DE LA GUERRE AFFIRME QUE TOUTE JUSTICE SERA FAITE

Paris, 28 juin. — A l'ouverture de la séance du Sénat, M. SOULIE, sénateur de la Lozère, demande la discussion immédiate de l'interpellation qu'il a déposée la semaine dernière sur les retards apportés aux sanctions qui doivent suivre l'arrêt de la Cour de Cassation, relatif aux fusillés de Vingré, date que l'on avait ajournée en l'absence du ministre de la guerre.

M. PEYRONNET appuie cette demande.

M. BARTHOU déclare que la justice militaire est saisie de cette affaire et ajoute :

« Il y a d'autres affaires semblables. Il y a celle des fusillés de Flirey. J'en ai saisi M. le Garde des Sceaux à fin de revision, mais, ajoute M. Barthou, si MM. Soulié et Peyronnet n'apportent pas ici de préoccupations politiques, il en est d'autres qui peuvent avoir cette arrière-pensée. Le Sénat ne se prêtera pas à cela, certainement. Il n'y a ici qu'une question de conscience et de justice. M. Soulié a fait appel à ma conscience, il peut être persuadé que toute justice sera faite.

La discussion est ajournée.

LES EMPLOIS RESERVES DANS LES ADMINISTRATIONS

Le Sénat revient à la proposition Roustan, ajournée dans l'après-midi.

M. CHERON propose de rédiger l'article 1 comme suit : « Dans toute administration, lorsqu'il a été satisfait aux lois sur les emplois réservés, 25 % des postes vacants au cours de l'année dans chaque département, sont réservés aux fonctionnaires qui, étrangers au département, sont unis par le mariage, soit à des fonctionnaires du département, soit à des personnes qui y ont fixé depuis plus d'un an leur résidence ».

L'article 1er, ainsi modifié, est adopté.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

La discussion du projet de loi sur la réorganisation du Conseil d'Etat est fixée à mardi.

Séance, jeudi, à 15 heures.

Un voleur honnête

PRIS DE REMORDS, IL RESTITUA

Paris, 28 juin. — Dans la matinée du 13 juin, Me Goupil, notaire, 11, rue Louis-le-Grand, confiait à son aide comptable, Louis-Gaston Vallette, 44 ans, originaire de Romorantin, trois bons de la Défense nationale, d'une valeur de 300.000 francs, avec mission de les porter chez un agent de change du quartier Gaillon.

L'employé, qui avait disparu, s'est constitué prisonnier hier matin à la police judiciaire. Après avoir négocié, pour son compte, les bons qui lui avaient été remis, il avait dissipé une quinzaine de mille francs. Mais bientôt, pris de remords, il avait pris la résolution de restituer ce qui lui restait de la somme détournée. C'est ainsi qu'il a remis à M. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, la somme de 285.000 francs.

L'amidon sauveur des petits enfants

UNE INTERESSANTE DECOUVERTE DU PROFESSEUR DOUMER DE LILLE

Paris, 28 juin. — Le professeur Doumer de Lille, a fait cet après-midi à l'Académie de Médecine une très intéressante communication sur l'action de l'amidon paraffiné sur les diarrhées estivales des enfants. Le professeur Doumer ayant employé des grains d'amidon enroulés d'une mince couche de paraffine, ces grains, d'une digestibilité ralentie, arrivent presque intacts dans l'intestin où ils facilitent le développement du bacille lactique. Cette médication a donné des résultats remarquables : 64 enfants qui étaient atteints de diarrhée grave ont tous guéri en 2 ou 3 jours.

Un chalutier allemand chassé d'un port anglais

Londres, 28 juin. — Les marins de l'important port de pêche de Grimsby ont forcé un chalutier allemand arrivé dans ce port, venant des pêcheries du Jutland, à lever l'ancre avant d'avoir pu terminer le débarquement de sa cargaison.

Environ 700 caisses de poissons, déjà déchargées, ont été jetées à la mer. En outre, la passerelle du chalutier a été endommagée et l'habitacle de la boussole brisé. La police a été impuissante à rétablir l'ordre.

On croit que, devant cet état des esprits, six autres chalutiers allemands, mouillés à l'entrée de la rivière, devront partir sans avoir pu décharger leur cargaison.

Un gamin a été étranglé pour avoir frappé des vaches

Aurillac, 28 juin. — Dans la commune de Saint-Cirguon de Jordanne (Cantal), le vacher Caylac, 55 ans, irrité de voir que le berger l'inquiétait Gabriel, 12 ans, frappait les vaches malgré sa défense, se précipita sur le jeune berger, le saisit au cou et l'étrangla.

Caylac s'est constitué prisonnier.

RECONSTITUTION

L'ENERGIE ELECTRIQUE DU NORD

Les actionnaires de la Société Société d'Energie Electrique du Nord de la France, dont le siège est à Paris, 12, rue d'Aguesseau, réunis, sous la présidence de M. Henri Buhot, président du Conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice 1920.

Au cours de l'exercice, la reconstitution générale de l'usine de Wasquehal et des réseaux de distribution a été activement poursuivie ; le travail était à peu près achevé fin décembre dernier.

Un nouveau groupe turbo-alternateur de 6.000 kws, qui sera mis en marche très prochainement à Wasquehal, portera la puissance de cette usine à 40.000 kws. Ce groupe pourra ultérieurement être transporté à Comines.

La production de la Centrale a atteint 65.413.900 kws. En tenant compte de la fourniture de secours que la « Société Electrique du Nord-Ouest » a effectué en novembre et décembre, le total des kilowatts produits et achetés atteint 6.919.410, en augmentation de 12.243.200 sur 1913.

Cette fourniture de secours a été rendue possible par l'utilisation du superréseau construit par l'Etat. Le réseau de la Société est désormais relié par ces lignes d'Etat aux Centrales de production établies sur le carreau des mines du Pas-de-Calais et, d'autre part, à la région de Valenciennes.

Les résultats des premiers mois de l'exercice en cours font ressortir un bénéfice qui dépasse de beaucoup la moyenne de 1920.

Les travaux de la nouvelle Centrale de Comines sont poussé avec toute la rapidité possible; toutes les commandes de matériel sont actuellement passées.

Les bénéfices se sont élevés à 1.990.506 fr.

L'assemblée, sur la proposition du Conseil, a décidé de répartir un dividende brut de 30 fr. pour les actions anciennes et 7 fr. 45 pour les nouvelles, payable à partir du 1er août.

Les stocks américains

CE QU'ILS ONT COUTE ET CE QU'ILS PRODUISENT

En réponse à une question de M. Dugueyt, député, le Ministre du Commerce fait connaître que les stocks de guerre américains ont été achetés aux Etats-Unis pour 400 millions de dollars.

La liquidation de ces stocks avait procuré au Trésor, au 1er mai, la somme de 2.187.996.210 fr.

La somme de 400 millions de dollars due pour les stocks américains est représentée par des obligations de la République Française en date du 1er août 1919, portant intérêt du 1er août 1920 au taux de 5 % l'an, intérêts payables le 1er février et le 1er août de chaque année, les obligations arrivant à amortissement dix ans après la date d'émission, c'est-à-dire le 1er août 1920. Les premiers intérêts ont été payés le 1er février 1921, ils représentaient une somme de 10 millions de dollars.

A la Commission du Coût de la vie

COMMENT ON FIXE LE COEFFICIENT A 3.36

A la réunion de la commission départementale du coût de la vie, tenue le 20 juin dernier, sous la présidence de M. Boulin, les chiffres du coût de la vie annuel en ce qui concerne : logement, charbon, gaz, bois, allumettes, ont été fixés à 971,20, pour les vêtements, à 961,75, pour l'entretien général, à 9,75, pour les denrées alimentaires, à 5.533,30, soit, au total : 8.441,25.

La commission a émis ensuite l'avis qu'une sous-commission soit constituée avant la réunion prochaine pour revoir les chiffres adoptés pour 1914, tant en ce qui concerne les quantités que les qualités et les prix.

Elle émet en outre ce vœu :

« La commission du coût de la vie émet le vœu que M. le Préfet prenne un arrêté faisant obligation aux bouchers de remettre à chaque acheteur une fiche imprimée indiquant la nature, la catégorie, le poids et le prix de la marchandise vendue ».

Enfin, par comparaison entre le prix total des objets entrant dans l'énumération de 1914 et le chiffre correspondant pour 1921, la commission fixe le coefficient à 3,36.

AU CONSEIL DE GUERRE

Un nouveau lot de voleurs de pendules

Le Conseil de guerre de Lille a jugé hier par contumace, un nouveau lot de boches voleurs :

Grumm Willems, pour violences à Hornaing, sur Mme Faidherbe, le 12 mai 1916, 10 ans de réclusion.

— Hundhorf, capitaine, pour vol de vaisselle en avril et octobre 1918, au préjudice de M. Postry, demeurant à Caudry ; 5 ans de prison et 500 francs d'amende.

— Bern, lieutenant, pour vols à Jeumont en 1918, d'objets mobiliers et de luxe, des saxes (et pourquoi pas des pendules !) au préjudice de M. Demany ; 5 ans de prison et 500 francs d'amende.

— Guérick, soldat, en 1916, pour vol de 52 pièces de tissu à Haspres, valant 6.112 francs, au préjudice de M. Caulet ; 5 ans de prison et 500 francs d'amende.

— Fabst Frédéric, officier, en 1917 et 1918, à Sainghin-en-Mélantois, pour vols de mobiliers et de marchandises au préjudice de Mme Aubar ; 5 ans de prison et 500 francs d'amende.

— Felbert, chef de cuisine, à Houlton, pour violences sur des habitants de la commune ; 2 ans de prison et 200 francs d'amende.

— Nauth, soldat, pour vol d'objets mobiliers, en 1918, à Hénin-Liétard ; 5 ans de prison et 500 francs d'amende.

— Lévy Léo, pour vol de mobilier à Douai, en 1917 et 1918, au préjudice de M. Moreau ; 5 ans de prison et 500 francs d'amende.

Le temps d'aujourd'hui

Probabilité de la journée du 29 juin : vents d'Est faibles, chaud ou plus chaud, ciel nuageux, rares ondées, orageux par places.

ROUBAIX

Bureaux : 30, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Retour du front

LES RESTES DE SEIZE SOLDATS VIENNENT D'ARRIVER A ROUBAIX

Mardi, sont arrivés en gare de Roubaix, seize corps de militaires dont les familles ont sollicité le retour du front en vue de leur inhumation dans le cimetière de notre ville.

La reconnaissance des corps a été faite par M. Thérin Henri, adjoint au maire, représentant l'administration municipale, accompagné par M. Doyen, commissaire de police du 4e arrondissement.

Les corps ont ensuite été transportés au dépositoire de la rue Isabeau, par les soins de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Voici la liste de ces corps :

Bourez Achille, soldat, 3e R. G. Vercamen Isidore, soldat, 243e R. I. ; Van Renterghem Richard-Joseph, caporal, 129e R. I. ; Lungenhack Charles-Louis, soldat, 233e R. I. ; Bettremieux Henri, soldat, 188e R. I. ; Poilet Alphonse-Jean, caporal, 204e R. I. ; Hennebelle Gaston-Georges, soldat, 9e R. Z. ; Déscamps Louis, soldat, 5e Ch. ; Vercleven Albert, soldat, 132e R. I. ; Foveau Paul, soldat, 5e R. A. P. ; Kerkhove Paul, soldat, 204 R. T. E. M. ; Goemaere Albert, soldat, 264 R. I. ; Desmettre César, soldat, 336 R. I. ; Brulois Achille, soldat, 129 R. I. ; Wattel Raymond, soldat, 18e B. C. P. ; Lamarque Charles, soldat, 9e Ch. P.

Le « Souvenir français » organise pour jeudi 30 juin, à 4 heures et demie, une cérémonie en commun, pour les funérailles solennelles de ces militaires.

Les sociétés patriotiques et militaires, le Cercle militaire, l'Union des Mutilés, la Fraternelle des Combattants roubaisiens, prient leurs délégations de prendre la tête du cortège, derrière les drapeaux, assemblée au coin de la rue Blanchemaille, à heures 15.

ARRESTATION D'UN EXPULSE

Hier, vers 3 heures de l'après-midi, les agents Masse et Demazures ont arrêté rue des Longues-Haies, le nommé Eugène Schomblond, dit Charles, 30 ans, retoucheur en photographie, sans domicile fixe.

Cet individu était expulsé de France par arrêté ministériel en date du 23 octobre 1919. Il sera transféré à Lille ce matin.

VOL DE ZINC

Les nommés Victor Verquehten, 32 ans, zingueur, rue J.-B. Glorieux, cour Saint-Martin ; Gustave Debruyne, 18 ans, rue de la Lys, 11, et Alphonse Dubronafant, 44 ans couvreur, demeurant rue de Saint-Amand, 88, ont été arrêtés, les deux premier pour vol de trois feuilles de zinc commis au préjudice de M. Preys, entrepreneur, rue de Tourcoing, 27, le troisième pour complicité.

COMITE LOCAL DE RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, vente libre de beurre de Hollande, 12 fr. ; fromage Hollande, 9 fr. le kilo ; margarine, 6 fr. 50 le kilo ; conserves cassoulet, 1 fr. 60 la boîte ; brosses diverses de tous prix.

Vente libre de vin rouge et blanc, 1 fr. 30 et 2 fr. le litre. — Pommes de terre nouvelles (longues), 0 fr. 75 le kilo, 3 kilos par personne.

ETAT-CIVIL

Naissances. — René Pourtois, rue Jouffroy, 178. — Roger Goselis, rue Milin, 15. — Marcelle Krabansky, rue Sébastopol, 71. — Marie Beutin, rue Anges. — Paul Rommel, rue Bernard, 40. — Michel Hoorenar, rue Epeule, 147. — Raymond Vander Meiren, rue France, 138. — Marie Debaere, 60. — Georgette Delrue, rue Pile, 144. — Simonne Allouis, rue Alger, 199.

Décès. — Léon Cornille, 23 ans, de Wasquehal. — Julie Delezenne, épouse Mogis, 24 ans, rue Bavai, 58. — Polydore Lecante, époux Nicolas, 57 ans, rue Vigne, 17. — Florine Fatrez, rue Bouvines, 1. — Hortense Grave, épouse Vanspeybrouck, 49 ans, rue Philippeville, 10. — Marie Bulteau, Vve Franchomme, 65 ans, rue Condé, 54. — Marcel Dujardin, 25 ans, de Wasquehal. — Mort-né, 2.

TOURCOING

ENTOLAGE

M. Jules Vantighem, chauffeur, demeurant à Tourcoing, rue de Vassy, 5, a porté plainte contre la nommée Clarisse Soyez, qui l'aurait entolé d'une somme de 40 fr.

Une enquête est ouverte.

EXTRADITION

La gendarmerie belge a remis hier aux mains de la gendarmerie de Tourcoin, le nommé André Zucca, né à Paris, le 18 mai 1887, venant de la prison de Forest-Bruxelles, réclamé par le parquet de la Seine, pour escroquerie.

LES VENTES AUX HALLES

Il a été vendu hier, aux Halles, 138 kilos de tomates, de 0,80 à 1,80 ; 74 petits fromages de Maroilles, à 1,90 ; 218 kilos d'abricots, de 2 fr. à 2,60 ; 507 kilos de pommes de terre blanches, à 0,70 ; 93 kilos de Port-Salut, à 5 et 6 fr. ; 210 kilos de poisson commun pour 148 fr. 50.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Eloé Beuque, R. Tossée. — René Freydiger, rue de la Tossée, 98. — Suzanne Deldyck, rue Jacquard, 26. — Jeanne Ricour, rue des Pilats, 92. — Paul Debuchy, rue Franklin, 20. — Maurice Deblock, rue Dunkerque, 57. — Jean Veié, rue Bonne Nouvelle, 39. — Albertine Delplace, Boulevard Gambetta, 435.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

CONCERT D'ETE. — Programme des morceaux qui seront exécutés jeudi 30 juin, à 20 heures Grand'Place, par la société philharmonique « Les Enfants de la Lyre » : 1. Allegro militaire, Maquet ; 2. La Fille du Régiment, Donizetti ; 3. Scènes de ballet, Parès ; 4. le Cheminéau, Leroux ; 5. Valse Interrompue, Montagne.

UNION CHORALE. — Répétition générale, aujourd'hui mercredi, à 19 heures 30, pour le concert du 14 juillet.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Roland Morel, rue des Trois-Pierres, 230.

Publications. — Reynaert Gustave, cimentier à Tourcoing, rue de la Marlière, 8 et Himpens Julia, soigneuse, carrière Rasson, 9, à Wattrelos. Deklimpe Paul, employé de commerce, rue de France, 7 et Delemme Elise, contre-dame, rue de l'Industrie, 141. — Lepers Emile, mouleur, rue d'Alger, 50, à Roubaix et Delvoye Victorine, bonnetière, rue des Champs, 44, à Wattrelos.

CROIX

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours vente libre, Contour Saint Martin. — Le kilo : sucre, 3 fr. 10 ; café extra, 8 fr. ; café 2e qualité, 6 fr. 50 ; saindoux, 6 fr. au lieu de 7 fr. 50 ; chocolat, 5 fr. ; cacao, 3 fr. ; chicorée, 2 fr. 40 ; beurre, 10 fr. 50 ; sel, 0 fr. 45 ; cristaux, 0 fr. 30 ; amidon, 2 fr. 50 ; cuir, 3 fr. ; cassonnade, 2 fr. 75 ; lait, 1 fr. 90 la boîte ; sardines, 1 fr. 80, 1 fr. 50 la boîte ; savon lessive, 1 fr. pièce ; savonnettes, 0 fr. 70 pièce ; vin rouge, 1 fr. 40 le litre ; vin blanc, 2 fr. le litre ; vinaigre, 1 fr. 25 le litre ; huile, 3 fr. 25 le litre ; autolave, 1 fr. 10 le paquet ; chaussures de repos, 14 fr. au lieu de 18 fr. ; chaussures fatigue, 25 fr. la paire ; chaussures nationale pour enfants.

EGALITE. — Voici le programme du concert qui sera donné par l' « Harmonie du Crêchet » le jeudi 30 juin, à 19 h. 30, sur le kiosque de la Grand'Place : 1. Le Croisé Blanc, allégro (Van Hoolandt) ; 2. Euterpe, ouverture (Andrieu) ; 3. Mazurka de Concert (Jonglers) ; 4. Secret d'Olivette, fantaisie (Furgeot) ; 5. Défilé, tambours et clairons.

LILLE

Graves effets de la sécheresse

LA NAPPE D'EAU DIMINUE SENSIBLEMENT A EMMERIN

La période de sécheresse prolongée que nous subissons, non seulement dans le Nord de la France, mais dans la France entière, ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion sur le débit des sources et réserves d'eau potable où s'alimentent nos grandes villes.

Lille, comme on le sait, est avant tout, alimentée en eau potable par les sources d'Emmerin.

Hier, une très grave nouvelle nous a été confirmée par un ingénieur de l'usine élévatoire.

Depuis quelques jours, le niveau de la nappe d'eau diminue de façon assez inquiétante. M. Cochez, directeur des travaux et chargé comme tel de la direction du service des eaux était attendu hier à Emmerin. Il devait se rendre compte de visu de l'étiage de la nappe aquifère dans les réservoirs et examiner avec les ingénieurs de ce service, les moyens propres à parer dans la mesure du possible, à la disette d'eau déjà accentuée et qui pourrait se faire menaçante si la sécheresse continue.

CE QUE DIT M. GUELTON

L'adjoint aux travaux, que nous avons interviewé ensuite à ce sujet, ne nous a pas caché les inquiétudes de l'administration municipale.

Des mesures ont déjà été appliquées. C'est ainsi que depuis un bon mois, l'arrosage des rues ne se fait plus qu'avec des eaux non potables, eaux de l'Arbonnoise et autres, et interdiction a été faite d'arroser à la lance, les trottoirs, les couloirs et les façades.

D'autres mesures vont être prises incessamment. En quoi consisteront-elles exactement ?

Ce sera à l'administration municipale à le décider, mais, d'ores et déjà, il n'y aurait rien de téméraire à prévoir une certaine limitation forcée. Peut-être, si le besoin en apparaît, les eaux seront-elles fermées de telle heure à telle heure. En tout cas, on ne saurait trop recommander à la population de ne pas gaspiller le précieux liquide, d'autant plus que la disette d'eau menace d'être longue.

D'après les dires de l'ingénieur qui nous donne ces détails, cette sécheresse aura, en effet, sa répercussion pendant plusieurs années, le sol étant très long à se pénétrer.

Même s'il pleuvait beaucoup l'hiver prochain, le niveau des eaux d'Emmerin resterait encore relativement assez bas pour le printemps. Il ne faut pas oublier, en effet, que les eaux d'Emmerin sont captées dans la nappe aquifère de la craie du Nord qui forme un vaste bassin au sud de Lille. Or, ce terrain est lent à laisser filtrer les eaux provenant des pluies. Ce n'est qu'au bout de quelques mois que les effets des ondées bienfaisantes se font sentir sur l'étiage des eaux du bassin d'Emmerin.

Nous espérons que dans ces conditions, la population de Lille et des environs comprendra le devoir qui lui incombe de se restreindre d'elle-même en évitant toute dépense d'eau potable inutile.

V. B.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 79.

FOX-FILM

:: Voleurs :: de Femmes

GRAND CINÉ-ROMAN EN DOUZE EPISODES

ADAPTE PAR

PAUL D'IVOI & LOUIS D'HEE

DIXIEME EPISODE

Son cou baignait. Tragique, elle arracha une mèche, d'un geste désespéré. Elle songea à s'élancer de toutes ses forces pour se détacher, au risque de se scalper. Les tiens tenaient bon. L'eau qui montait toujours mouilla sa chevelure. A l'ultime tentative qu'elle essaya, les nœuds cédèrent ; alors, libre momentanément, elle s'accrocha aux degrés de l'échelle, elle grimpa dans le compartiment supérieur. L'eau la suivait. Le poids du sous-marin augmentait sa vitesse. L'épave allait couler à pic !

Dans un coin, il y avait encore une échelle qui donnait accès au haut de la tourelle. Ruth s'y accrocha désespérément et en gravit les degrés.

Sa tête heurta vainement la partie supérieure.

Le capot ne cédait pas et c'était bien la fin ! L'eau montait toujours !

Encore quarante centimètres et la malheureuse serait noyée.

Sur le yacht, son père commençait à s'inquiéter d'elle et avait rejoint Stephen Winthrop, dont l'attitude augmenta ses angoisses.

Le fourbe, désespéré, pleurait à chaudes larmes...

A cette minute même, le lieutenant Morgan et Bob Norton se hissaient sur le chasseur de sous-marins.

Un nègre les avait précédés.

Ils le virent, à l'arrivée du « Lévrier de la Mer », retirer un couteau effilé qu'il tenait entre ses dents et couper les attaches d'une mine sous-marine qui tomba immédiatement à la mer.

Les deux amis n'eurent pas fait trois pas que l'homme du Mahdi, après un saut de carpe, disparut.

Le lieutenant Stuart, témoin de la manœuvre, s'écria :

— A toute vitesse ! Marche avant !

La mine sous-marine, capable de faire sauter un superdreadnought, devait exploser au moindre choc, à quelques brasses de profondeur, ou dans un laps de temps de dix minutes.

Rien ne subsisterait dans un rayon de deux cents mètres !

Il fallait s'en éloigner avec toute la célérité possible.

La délivrance de Ruth était proche, car la mort ne serait plus longue à mettre un terme à ses souffrances surhumaines.

Enfermée dans son cercueil d'acier, de l'eau jusqu'au menton, elle ne pouvait plus vivre qu'un court espace de temps.

Elle bégaya quelques mots et ferma les yeux, la paroi, au-dessus, d'elle ne cédait pas...

— FIN DU DIXIEME EPISODE —

ONZIEME EPISODE

DANS LA BOURRASQUE

I. — BOB L'AUDACIEUX

Zara, sur le yacht, n'avait d'yeux que pour contempler l'épave du sous-marin qui, bientôt, devrait s'engloutir entraînant celle qu'elle avait décidé de faire périr. Elle ne pouvait plus apercevoir que la tourelle qui, seule, émergeait encore.

Stephen Winthrop, trop angoissé, ne trouvait rien à tenter pour sauver celle qu'il aimait. Il jugeait, d'ailleurs, que toute intervention était désormais inutile. La vengeance de l'Africaine devait être consommée.

Ruth, pourtant, se débattait encore. Le volume d'air très réduit qui subsistait subissait une compression assez forte. Avant l'asphyxie, l'étouffement la menaçait. Son instinct de conservation réagissait seul. Son esprit trop éprouvé était incapable de coordonner de nouveaux efforts. Elle tenait malgré tout aux degrés de l'échelle par une force qu'elle ne commandait plus. C'était la dernière crispation de ses muscles s'accrochant désespérément au seul moyen de salut, l'ultime manifestation de son instinct.

Peut-être eût-elle mieux fait de se laisser glisser et d'abréger son martyre ? Ses yeux légèrement exorbités étaient injectés de sang. Le visage collé à la paroi métallique, de l'eau jusqu'au menton, elle subissait son destin, impuissante à le modifier.

Un éclatement se produisit à l'autre extrémité de la coque du submersible ; par cette issue, de l'eau s'engouffra, changeant le centre de gravité et faisant basculer le sous-marin.

Zara crut bien que c'était l'effondrement définitif. Elle eut une exclamation de joie diabolique qui attira l'attention de Stephen Winthrop dont le visage cruel ne faisait présager rien de bon.

Le compartiment où se mourait Ruth se trouva davantage immergé et le miracle inespéré se produisit. La couche d'air trop compressé qui avait permis à la suppliciée de respirer quand même, agit avec force légèrement notre héroïne hors du bâtiment.

Son expression d'épouvante ne se modifia pas immédiatement. Ses affres étaient les mêmes. Elle n'avait plus l'exacte notion des choses. Elle ne croyait plus au salut. Le hasard lui fit toucher un corps rigide. Elle le saisit, sans savoir. C'était le périscope qui longeait et dominait la tourelle encore hors de l'eau.

Il parut à la treizième jeune mariée qu'elle respirait plus facilement, dans une atmosphère plus libre.

Ses yeux qui avaient perdu leur faculté, devinrent moins injectés de sang et plus normaux. Elle vit !

Elle vit autour d'elle les vagues se mouvoir et le bleu du ciel. Alors, son autre main s'agrippa au tuyau du périscope. Elle se hissa le plus haut qu'elle put. Sa compréhension, ses sens, tout se réaffirmait.

— Au secours ! A moi ! cria-t-elle.

Et le son de sa propre voix l'étonna, tant elle lui paraissait impossible et surnaturelle.

Zara l'avait vue surgir. Son exclamation de colère et de rage détourna Stephen Winthrop des mauvaises intentions qu'il avait à son égard et qu'il allait exécuter, s'approchant d'elle.

Le traître porta les yeux vers l'épave et il abandonna immédiatement l'idée de châtier la vindicative.

D'autres avaient aperçu Ruth Storrow. Son fiancé, Bob Norton, venait de tendre la main dans sa direction pour la désigner à Morgan.

Au cri de joie du jeune homme, James répondit par une malédiction et s'expliqua :

— La mine sous-marine détachée par le nègre !

— Je ne comprends pas ! dit Bob.

— Mais si ! Elle s'éloigne du côté de l'épave ! La catastrophe est imminente. Que pouvons-nous pour l'empêcher ?

— Un canot...

— Non, interrompit l'as aviateur. Seul, notre bâtiment rapide peut lutter de vitesse et intervenir à temps.

— Hardi ! et tant pis si nous sautons nous-mêmes, s'écria Norton. Sauvons Ruth.

Tous deux avaient rejoint le lieutenant Stuart.

Morgan dictait le plan à exécuter, en toute hâte.

— Stuart, prenez la barre, virez, et gagnons de toute urgence le bâtiment q